

## Bonvalot (Édouard-Théodore) 1825-1901

Associé correspondant national (1865-1901)

Edouard Bonvalot est né à Lorquin (Ancien département de la Meurthe) le 14 août 1825, fils de Louis Bonvalot (1796-1882), receveur particulier des contributions indirectes, et de Marguerite-Justine Vallet. Après ses études au lycée de Nancy, il suit les cours de droit à la faculté d'Aix-en-Provence et obtient une médaille d'or au concours de doctorat (1851). D'abord attaché au parquet du procureur général d'Aix, il entre dans la magistrature. Il est successivement substitué du procureur de la République à Barcelonnette le 29 juillet 1848, à Toulon le 21 octobre 1851, procureur impérial à Brignoles le 28 octobre 1854, procureur impérial près la cour d'assises des Basses-Alpes à Digne le 14 mars 1855, conseiller à la cour impériale de Colmar le 19 août 1860 puis conseiller à la cour d'appel de Dijon le 29 avril 1872. En septembre 1883, privé de ses fonctions judiciaires à la suite de la réforme de la magistrature, il se retire à Paris. Edouard Bonvalot est fait chevalier de la Légion d'honneur le 6 février 1875 au titre du ministère de la Justice. Il est encore chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique (5 novembre 1875), commandeur du Nicham Iftikar et commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

Cultivant les Lettres et l'Histoire, Edouard Bonvalot se fait historien du droit et étudie les anciennes coutumes de Lorraine et d'Alsace. L'Académie de législation de Toulouse lui décerne deux médailles d'or pour un mémoire sur la société des acquêts (1858) et un mémoire sur les Basques (1869). *Les coutumes de Haute-Alsace, dite de Ferrette* (1870) sont couronnées par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en 1872. *Le Tiers-État d'après la charte de Beaumont* lui valent le prix Herpin de l'Académie de Stanislas (1880) et son *Histoire du droit et des institutions de la Lorraine*, son ouvrage majeur, le prix Odilon Barrot de l'Académie des sciences morales et politiques (1891). Il publie encore des études dans la *Revue catholique d'Alsace*, la *Revue historique du droit français* puis la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*.

Edouard Bonvalot fait acte de candidature à l'Académie de Stanislas en joignant ses *Coutumes du Val d'Orbey, étude sur le droit du juviseigneur en Alsace*. Sur le rapport de la commission composée de Jean-Nicolas Beaupré, Pierre-Aubin Paillart et Edouard Meaume, il est élu associé national le 30 mars 1865. Il fait une communication, « Les plus principales et générales coutumes du duché de Lorraine », publiée dans les *Mémoires* de l'année 1877. Il est de même admis membre de la Société d'archéologie lorraine le 9 mars 1866 et, le 6 décembre 1882, correspondant de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc à laquelle il adresse en 1894 une lettre relative à « La charte donnée en 1234 aux habitants de Bar-le-Duc » (*Mémoires*, III-4, p. 23).



Édouard Bonvalot  
Carnoy, *op. cit.*, p. 152

Edouard Bonvalot a épousé le 23 avril 1862 à Dompierre (Vosges) Rosalie Resal (1839-1897), fille de Victor-Bernard Resal, avocat, et de Barbe-Catherine-Félicie Rapin. Elle est la sœur d'Antoine-Victor Resal, docteur en médecine. Edouard Bonvalot et son épouse optent pour la nationalité française à Dijon le 25 juillet 1872. Leur fils, Louis-Victor (1863-1913), né à Colmar, médecin à Paris, est fait chevalier de Saint-Grégoire le Grand pour avoir soigné

gratuitement des indigents et médaillé par la préfecture de police de Paris pour soins gratuits à ses agents.

Edouard Bonvalot est mort à Paris (4<sup>e</sup>) le 20 juin 1901 et est inhumé à Dompaire. Son décès, ignoré de l'Académie, n'y est évoqué que lors de la séance publique du 25 mai 1905. [Alain Petiot. Février 2026]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier d'Edouard Bonvalot ; Archives nationales, LH//292/15 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 1, p. 142 ; Henry CARNOY, *Dictionnaire biographique des hommes de l'Est, de Nord, du Centre et de l'Ouest*, Paris, 1895, p. 151-152 ; *Dictionnaire de biographie française*; *Journal de la Société d'archéologie Lorraine et du comité du Musée Lorrain* (1866), p. 51, 68 ; Le Comte A. de MAHUET, « Coup d'œil sur les collections lorraines formées par des bibliophiles de l'Académie de Stanislas », *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1928), p. 104-134 (108) ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1864), p. xvii, (1880), p. lxxxix, (1905), p. cxxvii-cxxviii ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), vol. 3, f<sup>o</sup> 10-10 v<sup>o</sup> ; *Le Progrès de l'Est* (23 décembre 1891), p. 1-2 ; Émile SAINT-LANNE, *Dictionnaire illustré des contemporains*, Paris, Dentu, 1891, p. 150 ; *Vosges, dictionnaire, annuaire et album*, Paris, Henri Jouve, 1897 ; *Le Vosgien* (21 juillet 1901), p. 3.

#### ***Publications d'Édouard Bonvalot***

- *Nouvelles formules alsatiques*, Paris, 1863.
- *Les coutumes du Val d'Orbey*, Paris, Durand, 1864.
- *Les coutumes du Val de Rosemont*, Paris, Durand, 1865.
- *Le droit du juveigneur en Alsace*, Strasbourg, Le Roux, 1865 (3<sup>e</sup> édition, Paris, 1901).
- *Chasse et pêche dans le Rosemont*, Strasbourg, Le Roux, 1866.
- *Les coutumes de l'Assise et les terriers de 1579 à 1742*, Paris, Durand, 1866.
- *Les coutumes de la Haute-Alsace, dite de Ferrette*, Paris, Durand, 1870.
- *Droits et coutumes de la ville de Remiremont*, Paris, 1877.
- *Les plus principales et générales coutumes du duché de Lorraine*, Paris, 1878.
- *Le Tiers-État d'après la charte de Beaumont et ses filiales*, Paris, 1884
- *Les féautés en Lorraine*, Paris, Larose et Forcel, 1889.
- *Histoire du droit public et privé de la Lorraine et des Trois Evêchés (843-1789)*, Paris, 1893.
- *Histoire du droit et des institutions de la Lorraine, depuis 843 jusqu'en 1789*, Paris, Pichon, 1895.